4. Engagement

Les acteurs de l'économie solidaire veulent agir en cohérence entre eux et avec leurs valeurs.
Les signataires s'engagent donc à :
- susciter et développer une économie respectueuse de l'être humain et de la planète,
- produire du sens dans le cadre d'activités économiques,
- mettre en oeuvre des modes démocratiques de décision et de gestion participative,
- s'impliquer dans une démarche progrès où droit de regard mutuel et devoir de transparence de nos pratiques contribuent à une recherche commune et partagée de qualité.

Soucieux de construire ensemble un mouvement d'économie solidaire, les signataires s'engagent concrètement à :

- auto-évaluer avec des tiers ce que nous faisons afin de faire valoir notre apport réel à la création et au développement du lien social sur les territoires où nous nous trouvons ;

- mutualiser des compétences, regrouper des moyens, pour donner aux pratiques alternatives plus de surface, plus de capacité à s'affronter aux enjeux de societé ;

- synthétiser les acquis de la réflexion, les mettre en forme, les diffuser comme propositions soumises à un large débat citoyen au-delà du réseau de chacun ;

- aller à la rencontre des élus, des responsables syndicaux et des acteurs engagés dans le mouvement social en portant les thèmes et les valeurs d'une autre économie plus solidaire.

Les acteurs de l'économie solidaires ainsi engagés par cette charte disposent, s'ils le désirent, de l'aide logistique de l'Apeas dont l'objet est de promouvoir une citoyenneté économique et de soutenir l'organisation et le développement d'un réseau régional des acteurs de l'économie solidaire en PACA.

....., se reconnaît dans les valeurs et les principes énoncés dans la présente charte des acteurs de l'économie solidaire et s'engage à les mettre concrètement en oeuvre (*joindre si possible les engagements concrets pris*).

Fait à ..... , le .....

(Nom et qualité du signataire)

Signataires de la Charte :

ACCESS EQUILIBRE, ACS 2000, AEQUITAS, AIRELLES VIDEO, ALICE (ALTERNATIVE LOCALE POUR L'IMMOBILIER COLLECTIF ET L'EPARGNE), ALLIANCE PROVENCE, ALTER MUNDI, AMIS/EQHUITABLE, APEAS, ART EURO, ARTISANS DU MONDE PAYS D'AIX, ARTISANS DU MONDE NICE, ASSODEV MARSNET, AUTOPARTAGE PROVENCE, BA BALEX, BOUD'MER, BRULERIE DES MONDES, CARAVANE-KAFILA, CENTRE SOCIAL DES ESCOURTINES, CHEVAL RANDO 83, CIGALES LA SALOUNENCO, CIGALIA, CLCV 05, CONTINGENCES, COVACEQ, D.E.P.A.R.T.S, ECCO MONDO, ECONOMIS, EN VISAGES, ENERGIES ALTERNATIVES, EPICE, ETHICOMUNDO, ETHNICA S.A.R.L., ETHNIK.ORG, EUR'HOPE ASS., FALABRAC FABRIK, FEDERATION NATIONALE DES VIDEOS DES PAYS ET DES QUARTIERS , FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS, FILIERE PAYSANNE, HABITAT ET HUMANISME VAR, ,IMAGES ET PAROLES ENGAGEES,INTOLERAGE, L'ETHIQUE ET NATURE, LA CABANE DU JARDINIER, LABEL ETHIQUE, LA COMPAGNIE DU THEATRE SOLIDAIRE, MESCLUN,O2 ZONE, PARTICULIER, PECOS, PILES DE DIGNES, RESPECT, SEMAILLES 83, SOL ? SOL SARL, SOLEIL DU COEUR, SOULEU PACHAMA, SPID, TATEM, UDV (L'UNION DIACONALE DU VAR), UDVN 84, VECTEUR VOILE, VIBRISSE, YEBA

CHARTE DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE
REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

La présente charte est **le fruit d'un travail collectif** mené par des acteurs de l'économie solidaire qui décident d'affirmer les valeurs et les pratiques qui les réunissent afin d'élargir et de renforcer un mouvement pour une économie solidaire[1]. **Elle constitue un point de référence collectivement accepté.**

Elle vise à :
- initier des valeurs communes derrière lesquelles les structures se reconnaissent de l'économie solidaire ;
- clarifier ce pour quoi nous entreprenons pour mieux défendre notre utilité sociétale ;
- constituer un réseau de ces acteurs ;
- lancer une dynamique de coopérations concrètes.

1. L'économie solidaire

Les acteurs de l'économie solidaire partagent la conviction qu'il est possible d'entreprendre autrement et de replacer l'Homme au coeur de l'économie. Ils en témoignent par leurs réalisations quotidiennes dans l'ensemble des champs d'activité économique, sociale, culturelle et environnementale (commerce équitable, agriculture biologique et durable, création d'outils financiers solidaires, environnement, services aux personnes, culture, audiovisuel, ...).
La volonté individuelle et collective d'entreprendre dont font preuve les acteurs qui s'y impliquent ne peut pas s'expliquer par le seul intérêt matériel. Les investissements faits et les risques pris par ces entrepreneurs s'appuient sur l'existence d'un projet partagé visant à démocratiser l'économie.

Ils mettent l'entraide mutuelle et la réciprocité au coeur de l'action économique.

Ils sont à la fois :

- des habitants, usagers ou professionnels prenant en charge la conception de services qu'ils estiment nécessaires,

- des entrepreneurs voulant contribuer à un développement solidaire,

- des allocataires refusant la position d'assisté, oeuvrant au développement local et qui créent leur emploi,

- des consommateurs qui s'organisent pour soutenir les producteurs locaux et contribuer au développement durable,

- des épargnants utilisant différemment leur argent, partageant collectivement les risques avec des entrepreneurs...,

- des citoyens qui s'engagent dans des démarches de partenariat pour soutenir les initiatives et les capacités de ceux qui ici et là-bas, au Nord comme au Sud sont acteurs d'un développement pour tous.

Cette diversité des démarches explique que les actions s'inscrivant dans un processus d'économie solidaire ne se laissent pas enfermer dans un statut juridique. L'économie solidaire se caractérise d'abord et avant tout par une façon d'entreprendre avec les autres, d'échanger des savoir-faire, de mutualiser des compétences ou des outils, de rassembler des ressources citoyennes autour de projets émanant de besoins et d'initiatives d'habitants.

1 Ont participé à la rédaction de la présente charte des représentants de : ACS 2000, Alliance Provence, Apeas, Boud'mer, Cigalia, Cigal'Hyères, Cravirola, Economis, En visages, ETNIK.org, Jardilien, Garrigues, Les Jardins d'Amélie, La Brûlerie des Mondes, La Salounenco, Marsnet, PECOS, O2zone, Terres Fertiles, VDPQ, UDV 83.

Cette dynamique d'entreprendre, privilégiant les dimensions sociale, culturelle et environnementale, tout en intégrant une viabilité économique, doit être développée davantage. C'est pourquoi des acteurs de l'économie solidaire en PACA ont décidé de se regrouper sur la base du présent document.

2. Les valeurs communes

Les acteurs de l'économie solidaire se reconnaissent dans des valeurs fortes, fondées sur le respect d'autrui et inséparables les unes des autres :

- La solidarité : la solidarité émane de l'action collective pour plus de démocratie. Elle instaure une répartition équitable des bénéfices et des charges et suppose une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent.
- L'autonomie : chaque personne, chaque structure, chaque territoire doit pouvoir aller, à son rythme, au bout de ses potentialités propres, disposer de la capacité maximum à agir avec ses moyens, limiter sa dépendance, acquérir une citoyenneté optimale.
- L'égalité : il s'agit là de la reconnaisance et du respect de la différence et de l'identité de chacun sans hiérarchisation *a priori*. La parité s'impose comme un droit.
- Le partage : il s'agit de valoriser la diffusion et l'adaptation des savoir-faire. Partager non seulement les excédents, les bénéfices et la consommation, mais aussi le travail, l'activité, le temps et le risque.
- La réciprocité : la réciprocité correspond à la relation établie entre plusieurs personnes par une suite durable de dons, d'échanges et de coopérations.

Ces valeurs, que les acteurs de l'économie solidaire essaient de faire vivre et fructifier dans leurs pratiques, sont en rupture avec les modèles dominants dans la société de marché où l'éthique, la politique et le social sont considérés dans le meilleur des cas comme des correctifs et des variables d'ajustement pour rendre le système supportable.

Elles interpellent la notion de progrès en réintroduisant notamment la notion de responsabilité collective quant au devenir de la planète et aux droits des générations futures.

Dans cette perspective, l'économie solidaire prend toute sa place pour participer au vaste mouvement mondial de réinterpellation de toutes les formes de pouvoir, en explorant concrètement le champ des possibles, pour l'émergence d'une nouvelle culture du changement.

3. Un projet coopératif partagé

Les acteurs partageant ces valeurs se constituent en un **Réseau Coopératif d'Initiatives Economiques de Citoyens en PACA.**

- Réseau coopératif de mise au point **d'outils, de services et d'échanges de savoirs** à usage des participants et de leur environnement : conseil en création d'entreprises, financement, pôle d'économie solidaire, conception et diffusion de logiciel libres, évaluation réciproque, entraide, rassemblement d'informations, autoformation collective, audiovisuel participatif.
- Réseau coopératif **d'appui à l'émergence de nouvelles solidarités** : appui aux mouvements allant dans le sens des alternatives de changement social, coopération technique avec ces mouvements (exemples : agriculture, logement, commerce équitable, environnement, initiatives économiques de femmes, reconversion des friches industrielles ou militaires, cultures, médias participatifs, ...), promotion de propositions auprès des pouvoirs publics, contacts avec les entreprises de l'économie traditionnelle.
- Réseau coopératif **de promotion de réalisations et de produits,** d'initiatives locales et régionales, de relais d'appels et de communication de campagnes médiatiques de solidarité et d'épargne **à destination du grand public**.
- Réseau coopératif **avec les pouvoirs publics dans une relation de reconnaissance réciproque** des légitimités respectives de chaque partie prenante.

C'est un réseau ouvert qui est demandeur d'échanges et de partenariats avec l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et politiques sur les évolutions et enjeux de la société, par exemple : les changements du travail, l'utilisation de l'épargne salariale, le devenir des services publics, le développement d'une région solidaire, la construction d'une Europe solidaire intégrant les pays entrants et d'une organisation mondiale attentive aux valeurs de solidarité, de coopération et d'équité au nord comme au sud.

Il fait offre de participer à tout espace public de proximité (associations, collectifs, conseils, réseaux, forums, etc.) permettant aux personnes de prendre la parole, de débattre, de décider, d'élaborer et de mettre en oeuvre des dynamiques citoyennes pour favoriser l'émergence de projets de développement solidaire.

La reconnaissance des possibilités et des capacités de l'économie solidaire en termes de renforcement du lien social et des liens civiques dans les territoires de proximité, et la prise en compte d'une nouvelle représentation citoyenne légitimée par ses pratiques peuvent contribuer à construire au niveau local un projet de transformation globale.